

Atlas des mammifères sauvages de France volume 3

# Carnivores et Primates

Audrey Savouré-Soubelet, Stéphane Aulagnier, Patrick Haffner, Audrey Maille,  
François Moutou, Cécile Richard-Hansen, Sandrine Ruetter, Géraldine Veron (coord.)



Atlas des mammifères sauvages de France  
volume 3

# Carnivores et Primates

Audrey Savouré-Soubelet<sup>1</sup>, Stéphane Aulagnier<sup>1</sup>, Patrick Haffner<sup>2</sup>,  
Audrey Maille<sup>3</sup>, François Moutou<sup>1</sup>, Cécile Richard-Hansen<sup>4</sup>, Sandrine Ruetten<sup>4</sup>,  
Géraldine Veron<sup>5</sup> (coord.)

<sup>(1)</sup> Société française pour l'étude et la protection des Mammifères.  
19, allée Renée Ménard  
18000 Bourges

<sup>(2)</sup> PatriNat (OFB – CNRS – MNHN – IRD)  
Muséum national d'histoire naturelle  
57, rue Cuvier - CP 41  
75231 Paris Cedex 05

<sup>(3)</sup> Laboratoire d'Éco-anthropologie  
UMR 7206 / Muséum national d'histoire naturelle, CNRS, Université de Paris  
Musée de l'Homme  
17, place du Trocadéro  
75016 Paris

<sup>(4)</sup> Office français de la biodiversité  
12, cours Lumière  
94300 Vincennes

<sup>(5)</sup> Institut de systématique, évolution, biodiversité  
UMR 7205  
Muséum national d'histoire naturelle  
57, rue Cuvier - CP 26  
75231 Paris Cedex 05

# Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle

Patrimoines  
Naturels |

Cette publication constitue le **volume 85**  
de la collection **Patrimoines naturels**

- Directeur de la publication : Gilles Bloch  
Président du Muséum national d'histoire naturelle
- Rédacteur en chef : Jean-Philippe Sibley
- Secrétaires de rédaction : Gwénaëlle Chavassieu

Photographie de 1<sup>re</sup> de couverture : Martre des pins (*Martes martes*). Corrèze, 20 décembre 2022. Photo Stéphane Raimond – Objectif Loutres.

Photographie de 4<sup>e</sup> de couverture : Saïmiri écureuil (*Saimiri sciureus*). Photo Hervé Breton.  
Jaguar (*Panthera onca*). Photo Nicolas Defaux.  
Maki brun (*Eulemur fulvus*). Photo Patrick Haffner.



Cet atlas a été coordonné par la Société française pour l'étude et la protection des Mammifères et PatriNat (OFB - CNRS - MNHN - IRD), en partenariat avec la directions « Recherche et appui scientifique » de l'Office français de la biodiversité.



Soutenu  
par



Design : Aurélie Fort-Rochereau

ISSN : 1281-6213 - ISBN MNHN : 978-2-38327-003-4 - **ISBN OFB :**

© Publications scientifiques du MNHN, Paris ; OFB, Vincennes, 2023

Cet ouvrage doit être référencé comme suit : Savouré-Soubelet A., Aulagnier S., Haffner P., Maille A., Moutou F., Richard-Hansen C., Ruetten S. & Veron G. (coord.) 2023. — *Atlas des mammifères sauvages de France volume 3 : Carnivores et Primates*. Muséum national d'histoire naturelle, Paris ; OFB, Vincennes, 616 p. (Patrimoines naturels; 85).

## Géographie

### Localisation

La Polynésie française est composée de cinq archipels (Australes, Gambier, Marquises, Société, Tuamotu) localisés entre 7° et 28° de latitude sud et entre 134° et 155° de longitude ouest dans l'océan Pacifique, à plus de 6 000 km des continents les plus proches (Amérique, Asie, Australie), ce qui en fait l'un des groupes d'îles les plus isolés au monde (Meyer & Salvat 2009). Elle fait partie de la sous-région biogéographique de la Polynésie orientale, avec les îles Cook situées à l'ouest de l'archipel des Australes et les îles Pitcairn à l'est de l'archipel des Gambier (Mueller-Dombois & Fosberg 1998 ; Steadman 2006). La Polynésie française comprend 120 îles océaniques dont 33 îles volcaniques hautes, 81 atolls et îlots sableux et six atolls soulevés (incluant Makatea dont les falaises calcaires dépassent 100 m de hauteur) (Meyer & Salvat 2009).

### Physiographie

La Polynésie française couvre une surface terrestre totale de 3 520 km<sup>2</sup> (Meyer & Salvat 2009), dispersés sur une zone exclusive économique marine de 4,8 millions de km<sup>2</sup>. Les âges géologiques de ces îles, souvent issues de points chauds volcaniques (archipels de la Société et Australes), varient entre 30 000 ans pour l'île la plus jeune (Mehetia ou Me'etia, située dans la Société) et plus de 50 millions d'années pour certains atolls des Tuamotu (Patriat *et al.* 2002). Tahiti, la plus grande (1 045 km<sup>2</sup>) et la plus haute (culminant à 2 241 m au mont Orohena) des îles de Polynésie française, est formée de deux volcans datés respectivement entre 0,8 et 1 million d'années (Tahiti Nui) et entre 0,3 et 0,4 million d'années (presqu'île de Tahiti Iti) avec un relief érodé et une topographie très accidentée : les vallées profondes (comme celles de Papenoo à Tahiti Nui ou de Tautira à Tahiti Iti) sont séparées par des crêtes étroites où émergent des sommets et des pics isolés.

Le climat de la Polynésie française varie entre subtropical (à Rapa aux Australes avec une température minimale observée à 8,5 °C), tropical (Société, Tuamotu) et subéquatorial aux Marquises (Laurent & Maamaatuaiahutapu 2019). La température annuelle moyenne à Tahiti est de 26 °C (minimum de 15 °C et maximum de 34 °C) et la pluviométrie annuelle moyenne d'environ 2 000 mm (Pasturel 1993) mais peut dépasser 10 000 mm au centre de l'île (Laurent & Maamaatuaiahutapu 2019). Il existe, dans les îles volcaniques hautes au relief important, une opposition entre la côte « sous le vent », plus sèche, et la « côte au vent », plus humide car soumise aux vents dominants d'est porteurs d'humidité (« alizés »). Les îles de la Société sont soumises à une alternance entre une saison « fraîche et sèche » entre avril et octobre puis « chaude et humide » entre novembre et mars, période favorable aux dépressions cycloniques (Pasturel 1993). Les cyclones tropicaux sont peu fréquents (23 entre 1969 et 2017 ; Laurent &

Maamaatuaiahutapu 2019) car la Polynésie française est située à l'est du passage des cyclones, plus fréquents en Polynésie occidentale (Niue, Samoa, Tonga, Wallis-et-Futuna) et en Mélanésie (Fidji, Nouvelle-Calédonie, Salomon, Vanuatu).

### Occupation du sol

La végétation des îles volcaniques hautes de Polynésie française s'étage en fonction de facteurs climatiques (température, hygrométrie, précipitations) et édaphiques (substrat calcaire ou basaltique), avec des formations littorales et des forêts supralittorales en bordure de mer, des forêts semi-xérophiles (< 1 500 mm/an) de basse altitude sur les côtes sous le vent, des forêts mésophiles (1 500–3 000 mm/an) sur les premières pentes et les crêtes exposées, des forêts hygrophiles (> 3 000 mm/an) de basse et moyenne altitude dans les vallées et sur les plateaux, des forêts hygrophiles d'altitude ou ombrophiles (dites également « forêts de nuages ») en montagne et une zone subalpine à Tahiti au-delà de 1 800 m d'altitude (Florence 1993 ; Meyer 2007a ; Lorence *et al.* 2016). L'île de Tahiti possède 10 sommets dépassant 1 500 m et trois de plus de 2 000 m d'altitude. Il existe en Polynésie française quelques zones humides de basse altitude (marais et marécages comme à Tubuai aux Australes, lacs d'eau saumâtre comme à Maïao, Huahine et Moorea dans la Société) et de moyenne altitude (plateau marécageux de Anaarii et lac Vaihira à Tahiti) (Florence 1993 ; Meyer 2016). Les grandes îles hautes des Marquises (notamment Hiva Oa et Nuku Hiva) et de la Société (Tahiti, Moorea, Raiatea) sont parcourues par de nombreuses rivières et cascades au régime torrentiel lors de la saison des pluies.

La superficie des forêts naturelles peu ou pas perturbées par l'Homme est estimée à environ 140 000 ha, soit moins de 40 % de la surface totale des îles (Meyer 2007a). De vastes cocoteraies (environ 20 000 ha) ont été implantées à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans les atolls (10 000 ha) au détriment des forêts naturelles littorales dominées par les arbres indigènes *Pandanus tectorius* et *Pisonia grandis*. Des plantations forestières, notamment en pins des Caraïbes *Pinus caribaea* var. *hondurensis* (5 900 ha) ont été réalisées à partir des années 1970 (Meyer 2007a). Les forêts hygrophiles de Tahiti et d'autres îles de la Société (Moorea, Raiatea, Tahaa) ont été envahies par *Miconia calvescens*, un petit arbre originaire d'Amérique tropicale introduit comme plante ornementale en 1937, avec plus de 70 000 ha de forêts humides envahies sur l'île de Tahiti, jusqu'à 1 300 m d'altitude (Meyer & Florence 1996). Seules les forêts de nuages et la végétation subalpine, dont la superficie en Polynésie française est estimée à 8 000 ha (soit seulement 3 % de la surface totale des îles) et hébergeant entre 50 et 70 % des plantes endémiques de la Polynésie française ainsi que de nombreux invertébrés endémiques (Meyer 2010), sont encore relativement préservées des pressions anthropiques, mais menacées à long terme par le réchauffement climatique (Pouteau *et al.* 2018).



Montagnes, vallées et plateaux des Mille Sources. Île de Tahiti (Société), 2018. Photo Jean-Yves Meyer.



Île de Ua Huka. Marquises, 2018. Photo Pauline Palmas.

## Liste des Carnivores présents en Polynésie française

ORDRE	FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL	NOM SCIENTIFIQUE FRANÇAIS	LRM 2021	STATUT DE PRÉSENCE	STATUT D'INDIGÉNAT	RAISON DE LA PRÉSENCE	ORIGINE DE LA POPULATION
Carnivores	Félidés	<i>Felis catus</i>	Chat domestique	NE	R	AI	I	D
	Canidés	<i>Canis familiaris</i>	Chien domestique	NE	R	AI	I	D

LRM 2021 : statut de menace selon la liste rouge mondiale, consultée en 2021. Ce statut est renseigné par : NE = non évaluée.  
 Statut de présence : R = espèce présente et de manière régulière.  
 Statut d'indigénat : AI = espèce allochtone\*.  
 Raison de la présence : I = présence consécutive à une introduction.  
 Origine de la population : D = domestique.  
 Cf. pages 33-34 pour plus de précisions sur les différents champs.

### Démographie humaine.

Les îles de Polynésie française ont d'abord été colonisées par les navigateurs polynésiens, il y a environ 1 000 ans, en provenance de Polynésie occidentale (Samoa, Tonga), puis par les Européens à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Avec environ 277 000 habitants en 2018, dont plus de 70 % habitent dans les îles de Tahiti et Moorea (ISPF 2019), la population humaine a plus que doublé en 30 ans avec une urbanisation croissante des zones littorales et des premiers reliefs.

Les centres des îles volcaniques hautes des Australes (cinq îles habitées : Raivavae, Rapa, Rimatara, Rurutu, Tubuai), de la Société (sept îles habitées : Maiao, Moorea, Tahiti dans le groupe des îles du Vent, Bora Bora, Huahine, Raiatea, Tahaa dans les îles Sous le Vent) et des Marquises (six îles habitées : Nuku Hiva, Ua Huka et Ua Pou dans le groupe nord, Fatu Hiva ou Fatuiva, Hiva Oa et Tahuata dans le groupe sud), restent inhabités avec peu de routes traversières, de pistes et de sentiers balisés en montagne, constituant ainsi des zones de refuges pour les ongulés introduits (Chèvres *Capra hircus* et Porcs *Sus domesticus*). Il existe encore quelques îles (comme Eiao, Hatutaa ou Hatutu et Mohotani ou Motane aux Marquises) et atolls inhabités ou temporairement fréquentés (comme Maria aux Australes, Morane et Tahanea dans les Tuamotu).

### Répartition des espèces et populations

#### Chien domestique

Les Chiens domestiques (*Canis familiaris*) ont été introduits pour la première fois en Polynésie française par les navigateurs polynésiens sur leurs grandes pirogues doubles, au même titre que les Porcs, les Poules (*Gallus gallus*) et le Rat polynésien (*Rattus exulans*). Des ossements de Chiens ont été notamment trouvés lors des fouilles archéologiques aux Marquises (Tahuata, Ua Huka) et dans la Société (Moorea), ainsi qu'à Hawaii et en Nouvelle-Zélande (Bay-Petersen 1983 ; Steadman 2006). Ces Chiens de petite taille (« un basset à jambes torses » selon Jardin 1862), aux grandes oreilles et de couleur brun à jaunâtre, originaires d'Asie du Sud-Est (Greig *et al.* 2018 ; Williams *et al.* 2018), étaient une source de nourriture appréciée et étaient cuits dans les fours traditionnels au même titre que les Porcs (Henry 1928) ; Titcom 1969 ; Bay-Petersen 1983). Ils étaient également sacrifiés comme offrandes de paix lors de cérémonies rituelles (Henry 1928). Les premiers

navigateurs européens ayant débarqué à Tahiti, Samuel Wallis en 1767 puis James Cook en 1769 lors de son premier voyage autour du monde, avaient signalé l'abondance des Porcs et des Chiens ainsi que leur consommation.

Ces Chiens polynésiens, parfois appelés « chiens jaunes », seraient restés commensaux et ne se seraient pas ensauvagés (Titcom 1969 ; Tomich 1986), bien qu'abondants notamment aux Marquises jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (Jardin 1862). Les Maoris de Nouvelle-Zélande les auraient cependant utilisés pour chasser les moas (Anderson 1981). Ils auraient disparu et ont été remplacés par des Chiens de



Chiot (*Canis familiaris*) abandonné en montagne, sous le mont Tearai. Île de Moorea, Société, 2009. Photo Jean-Yves Meyer.

Tableau 17 : synthèse des présences de Chiens féraux ou errants en Polynésie française.

ARCHIPEL	NOM ÎLE	COMMUNE (COMMUNE ASSOCIÉE)	PRÉCISIONS LOCALISATION	PRÉSENCE/ ABSENCE ACTUELLE	PRÉSENCE PASSÉE	CONTACT(S) SOURCE	RÉFÉRENCES CITÉES	
Marquises	Eiao	Nuku Hiva		Absent		Philippe Raust	P. Raust comm. pers., 25/01/20	
	Nuku Hiva	Nuku Hiva			années 1980	Jean-Claude Thibault	Thibault & Guyot 1988	
	Ua Pou	Ua Pou	Vallées inhabitées de Haamokohe et Vaitaitai ; entre les vallées habitées de Hohoi/ Hakaohoka et Hakatao	Présent (2019)	Depuis les années 2010	Jean-François Butaud	J.-F. Butaud comm. pers., 10/02/20	
	Ua Huka	Ua Huka	Fond de vallée de Vaipae et crêtes environnantes	Présent (2019)		Pauline Palmas	P. Palmas comm. pers., 13/01/20	
	Tahuata	Tahuata	Vallée de Vaitahu	Présent (2019)		Pauline Palmas	P. Palmas comm. pers., 13/01/20	
	Mohotani (Motane)	Hiva Oa		Absent		Jean-Yves Meyer		
	Fatu Hiva (Fatuiva)	Fatu Hiva	Vallée de Omoa	Juste quelques individus errants		Philippe Raust	P. Raust comm. pers., 25/01/20	
Tuamotu	Rangiroa	Rangiroa	Îlots (motu) éloigné du village d'Avatoru (« le secteur »)	Juste quelques individus errants		Marc Frère	M. Frère comm. pers., 30/01/20	
	Napuka	Napuka	Îlot (motu) éloigné du village	Juste quelques individus errants		Jean Kape	J. Kape comm. pers., 18/03/20	
	Anaa	Fakarava		Juste quelques individus errants		Jean-Claude Thibault	J.-C. Thibault comm. pers., 20/03/20	
Gambier	Mangareva	Rikitea	Mont Mokoto	Présent (2019)	2016	Alice Cibois	A. Cibois & J.-C. Thibault comm. pers., 19/03/20	
Société	Tahiti	Faaa	Mont Marau (vers 1 300 m)		1974	Jean-Claude Thibault	J.-C. Thibault comm. pers., 20/03/20	
		Faaa	Piste montant au mont Marau (vers 500 m)	Présent (2020)	2000	Jean-Yves Meyer	J.-Y. Meyer obs. pers., 27/02/2020 (photo)	
		Faaa	Pamatai, moyenne altitude (300-600 m)	Présent (2019)		Christophe Brochérieux,	C. Brochérieux comm. pers., 10/01/20	
		Punaauia	Plateau Maraetia, vallée de Punaruu (750-850 m)	Présent		Jean-Yves Meyer	D. Sulpice & N. Tutavae comm. pers., 29/01/21	
		Paea	Crête au-dessus de la vallée de Maruapo	Présent (2019)		SOP Manu / Thomas Ghestemme	T. Ghestemme comm. pers., 03/02/20	
		Paea	Vallée de Papehue	Présent (2019)		SOP Manu / Thomas Ghestemme	T. Ghestemme comm. pers., 03/02/2020	
		Taiarapu-est (Pueu)	Plateau de Pueu (400-500 m)	Présent (2019)		Christian Malinoski	C. Malinoski comm. pers., 02/02/20	
		Papenoo	Plateau de Tupa (250-350 m)			Années 1990	Henri Jay	H. Jay comm. pers., 12/03/20
		Taiarapu-est (Tautira)	Plage de Tautira	Présent (2019)			Cécile Gaspar	C. Gaspar comm. pers., 02/04/20
	Moorea	Moorea-Maiao	Crête mont Tearai au-dessus vallée Vaiana vers 475 m		2009	Jean-Yves Meyer	J.-Y. Meyer & A. Varney obs. pers., 1993	
	Maiao	Moorea-Maiao (Maiao)	En zone marécageuse littorale (marais Roto Nui)		2007	Jean-Yves Meyer	Meyer 2007	
	Raiatea	Tumaraa (Tevaitoa)	Plateau Temehani Rahi (450-600 m)			2010 et 2013	Frédéric Jacq	Faulquier 2014
		Tumaraa (Tehurui)	Fond de la vallée Tetooroa (propriété Vonsy-Brothers) vers 100 m			1993	Jean-Yves Meyer	J.-Y. Meyer & A. Varney obs. pers., 1993
Australes	Rurutu	Rurutu (Hauti)	Montagne à Totena au-dessus du village de Hauti		Années 2000	Yves Gentilhomme	Y. Gentilhomme comm. pers., 26/01/20	
	Rurutu	Rurutu (Moerai)	Environs du mont Manureva (300 m)	Présent (2021)	2021	Pauline Palmas	P. Palmas obs. pers., 02/02/21	
	Rimatara	Rimatara (Amaru)	Plateau Oromana (83 m)	Présent (2021)	2021	Pauline Palmas	P. Palmas & T. Mooroo obs. pers., 12/02/21	

plus grande taille introduits par les Européens à partir du XVIII<sup>e</sup> (le premier de ces Chiens aurait été volé à Cook lors de son passage à Tahuata en 1774 selon Rollin 1974) et au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les observations récoltées entre janvier 2020 et janvier 2021 auprès d'ornithologues, de membres d'associations de protection de la nature, d'associations culturelles, de consultants privés, de chasseurs, d'agriculteurs, de gérants de pensions de famille, indiquent la présence de Chiens ensauvagés dans l'ensemble des archipels des Australes (Rimatara, Rurutu), Gambier (Mangareva), Marquises (Fatu Hiva, Nuku Hiva, Ua Pou, Ua Huka), Société (Maiao, Moorea, Raiatea, Tahiti) et Tuamotu (Anaa, Napuka, Rangiroa) dans les 30 dernières années (tab. 17). Il peut s'agir soit de Chiens domestiques retournés à l'état sauvage et s'y reproduisant (Chiens féraux ou marrons), souvent abandonnés dans la nature par les habitants, soit de Chiens errants qui fréquentent les fonds de vallées inhabitées (comme aux Marquises dans la vallée d'Omoa à Fatu Hiva, de Vaitahu à Tahuata, de Vaipae à Ua Huka) et les forêts hygrophiles de moyenne altitude (entre 300 et 600 m) dans les îles de la Société (comme sur les hauts de Pamatai et les plateaux de Tupa et Maraetia à Tahiti Nui, le plateau de Pueu à Tahiti Iti, le plateau du Temehani Rahi à Raiatea, le versant du mont Terai à Moorea) ou certains sommets (comme aux Gambier sur le mont Mokoto ou aux Australes sur le mont Manureva à Rurutu), pour chasser les Chèvres et Porcs. Certains retournent ensuite chez leurs maîtres dans les zones habitées, en aval des vallées ou en contrebas des plateaux d'altitude. Ils ont été observés souvent en « meutes » de plusieurs individus, aboyant parfois à l'approche des humains.

Dans les atolls des Tuamotu, les Chiens domestiques pêchent des poissons dans le lagon en eau peu profonde (Titcom 1969) lors de parties de pêches avec ou sans leurs maîtres. D'autres ont été notés sur des îlots sableux (« motu ») isolés dans des atolls (exemple de Napuka) où ils ont été probablement abandonnés par leurs maîtres et s'y sont reproduits (J. Kape comm. pers., 18 mars 2020).

### Chat domestique

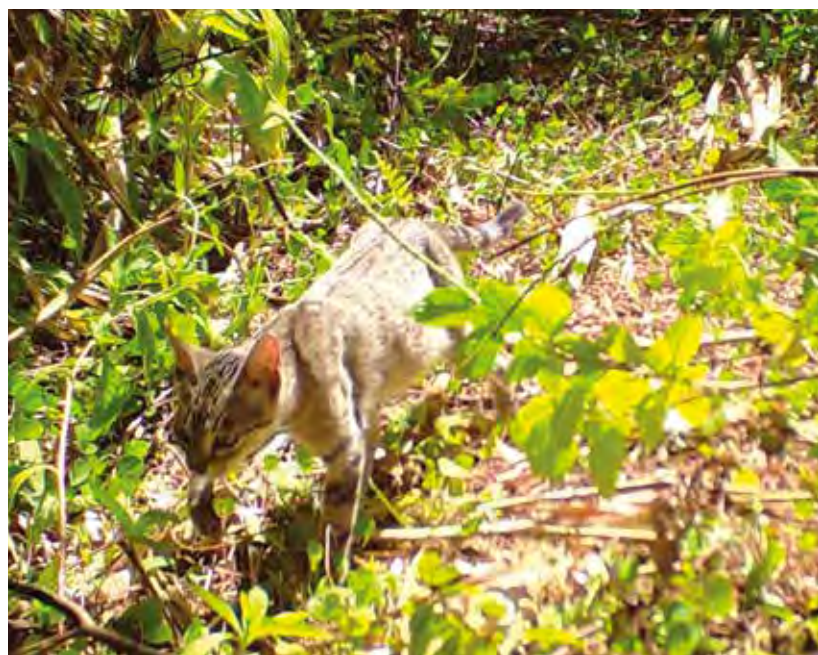
Les Chats domestiques (*Felis catus*) ont été introduits en Polynésie française par les premiers navigateurs européens. Le premier spécimen était une chatte gestante offerte en 1767 par Samuel Wallis, capitaine du navire *HMS Dolphin*, à Pura, cheffe du clan « Teva-i-uta » à Papara, district situé dans le sud-est de l'île de Tahiti (Henry 1928 ; Newell 2010). Ce premier Chat domestique n'est pas allé au terme de sa gestation, il aurait été volé et emporté vers une autre île.

Lorsque James Cook débarque à Tahiti en 1773 lors de son deuxième voyage autour du monde à bord du *HMS Resolution*, son lieutenant James Burney, ayant pris connaissance de l'histoire de ce premier Chat domestique, envoie un « gros chat avec des petits » à Pura le 24 juillet 1773. Cook a déclaré avoir fourni un « stock de chats » en 1774, « pas moins de vingt » pour les Tahitiens, d'autres seraient restés sur deux autres îles de l'archipel de la Société, Huahine et Raiatea (Newell 2010). Henry (1928) écrit que « depuis la dernière visite de Cook, les districts avaient

retrouvé leur prospérité. Des animaux qu'ils avaient laissés, surtout les chèvres et les chats prospéraient ». Ces individus sont très certainement à l'origine des premières populations marronnes en Polynésie française.

C'est encore James Cook qui introduit le Chat domestique aux Marquises en 1777 lors de son troisième voyage autour du monde, sur l'île de Tahuata. « De là, il s'est propagé dans les autres îles, d'autant plus rapidement que les naturels conservent tous les petits d'une portée, et on sait combien ces animaux sont féconds » (Jardin 1862). L'entomologiste Adamson (1939) écrit que lors de son séjour aux Marquises entre 1929 et 1930, « *Cats, escaped from domestication, are abundant almost everywhere* ». Les Chats domestiques auraient été introduits dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle sur l'île actuellement inhabitée de Eiao, bien avant le début des années 1970 (Thibault 1989 ; Candelot 2007), et y ont été observés en 2007 puis en 2010. La présence de Chats domestiques est signalée sur l'autre île inhabitée de Mohotani depuis la fin des années 1920 (Adamson 1936) et jusque dans les années 1970 (Thibault & Guyot 1988). Des Chats ensauvagés sont cités aux Tuamotu notamment sur l'atoll de Puka Puka dans les années 1930 (Seurat 1934).

Peu de données sont à ce jour disponibles sur la distribution actuelle et l'abondance des Chats harets sur l'ensemble des îles de Polynésie française (Palmas *et al.* 2019) (tab. 18). En 2011, une analyse détaillée de la bibliographie et des données disponibles met en évidence la présence de populations de Chats harets sur au moins 27 îles principales, ce chiffre étant une valeur probablement très sous-estimée par manque d'informations disponibles (Legros 2011). De très récentes études révèlent des abondances de Chats harets plutôt moyennes sur les îles de Tahiti et Moorea, mais très élevées sur les îles Marquises (Fatu Hiva, Ua Huka, Tahuata) (Gouyet 2017 ; Ignace 2019 ; Palmas *et al.* 2019). Le



Chat domestique (*Felis catus*) pris en photo par un piège photographique. Vallée de Vaipae, Ua Huka, Marquises, 2019. Photo Pauline Palmas.



Tableau 18: synthèse des présences de Chats haret en Polynésie française.

ARCHIPEL	NOM ÎLE	COMMUNE	PRÉCISIONS LOCALISATION	PRÉSENCE / ABSENCE ACTUELLE	PRÉSENCE PASSÉE	CONTACT(S) SOURCE	RÉFÉRENCES CITÉES
Marquises	Eiao	Nuku Hiva			2007 et 2010	Frédéric Jacq	F. Jacq comm. pers., 04/2020 J.-F. Butaud comm. pers., 29/04/20
			Falaises de Mouatiketike		2010	Jean-François Butaud	J.-F. Butaud comm. pers., 29/04/20
			Plage de Vaituha		2010	Jean-François Butaud	J.-F. Butaud, comm. pers., 29/04/20
	Nuku Hiva	Nuku Hiva	Différentes vallées et crêtes dont les noms n'ont pas été précisés	Présent		Pauline Palmas	P. Palmas (recueil anonyme d'un chasseur de l'île le 25/05/19, comm. pers., 04/2020)
			« Grand canyon » de Tapueahu sur la Terre Déserte	Présent		Jean-François Butaud	J.-F. Butaud comm. pers., 29/04/20
	Ua Huka	Ua Huka	Site non précisé	Présent		Pauline Palmas	A. Cibois comm. pers., 25/03/2020
			Fond de vallée de Vaipae et crêtes environnantes	Présent		Pauline Palmas	Palmas <i>et al.</i> 2019
			Hane, Hokatu, Namana, Tohiapaku	Présent		Pauline Palmas	Palmas <i>et al.</i> 2019
	Tahuata	Tahuata	Vallée de la Vaitahu	Présent		Pauline Palmas	Palmas <i>et al.</i> 2019
			Kiinui, vallée de Motopu, Haapatoni, Hanahevane	Présent		Pauline Palmas	Palmas <i>et al.</i> 2019
			Crête sommitale de Amatea (entre 800 et 1 000 m)		01/02/2009	Jean-Yves Meyer	J.-Y. Meyer obs. pers. 2009
	Mohotani (Motane)	Hiva Oa	Appelé aussi « Motane »	Présent (observation d'individus en octobre 2018).	Fin des années 1920 (Adamson 1936) et jusque dans les années 1970 (Thibault & Guyot 1988)	J. Zito (Island Conservation)	J.-F. Butaud comm. pers., 29/04/20
Fatu Hiva (Fatuiva)	Fatu Hiva		Présent	2021	Thomas Ghestemme	Ghestemme <i>et al.</i> 2019	
Tuamotu	Niau	Fakarava		Présent (2021)	2007	Thomas Ghestemme	Zarzo-Lacoste <i>et al.</i> 2016, 2019
	Pukapuka	Pukapuka			Des Chats ensauvagés sont cités dans les années 1930		Seurat 1934
	Tikehau	Rangiroa	Cocoteraies et marécages		Des Chats ensauvagés sont cités dans les années 1990		Intès & Caillart 1994
Société	Tahiti	Faaa	Mont Marau	Présent	2009	Pauline Palmas	Zarzo <i>et al.</i> 2009 ; Palmas <i>et al.</i> 2019
		Papenoo	Fond de vallée de la Papenoo	Présent		Pauline Palmas	R. Bambridge comm. pers., 02/2019
		Mahina	Piste des Mille Sources au-dessus de la vallée Tuauru (vers 600-700 m)	Présent (2021)		Pauline Palmas	Palmas <i>et al.</i> 2019
		Taiarapu-Est (Afaahiti)	Belvédère du plateau de Taravao	Présent		Pauline Palmas	Palmas <i>et al.</i> 2019
		Punaauia	Vaitavere	Présent		Pauline Palmas	Palmas <i>et al.</i> 2019
		Punaauia	Plateau Maraetia (vers 800 m)	Présent (2021)	2021	Pauline Palmas & Jean-Yves Meyer	P. Palmas & J.-Y. Meyer obs. pers., 02/02/2021
		Paea	Vallée de Orofero	Présent (2021)		Thomas Ghestemme	T. Ghestemme comm. pers., 28/11/19
		Paea	Vallée de Papehue	Présent		Thomas Ghestemme	T. Ghestemme comm. pers., 28/11/19
		Pirae	Aorai-Col de Hamuta	Présent (2020)		Pauline Palmas	R. Taputuarai comm. pers., 02/11/2020

Société	Moorea	Moorea-Maiao (Papetoai)	Vallée de Opunohu	Présent (2019)		Pauline Palmas	Wilcox & Spotswood 2011 ; Palmas <i>et al.</i> 2019
		Moorea-Maiao (Haapiti)	Haapiti	Présent		Pauline Palmas	Palmas <i>et al.</i> 2019
		Moorea-Maiao (Paopao)	Zone agricole Paopao	Présent (2019)		Pauline Palmas	Palmas <i>et al.</i> 2019
		Moorea-Maiao (Papetoai)	Sous le mont Mouaroa (vers 480 m)	Présent (2018)		Jean-Yves Meyer	J.-Y. Meyer obs. pers. 2018
		Moorea-Maiao (Paopao)	Mont Rotui (vers 700 m)	Présent	2008	Pauline Palmas	Wilcox & Spotswood 2011 ; Palmas <i>et al.</i> 2019 ; J.-Y. Meyer obs. pers. 2008
		Moorea-Maiao (Afareiatu)	Mont Mouaputa		2009	Pauline Palmas	Wilcox & Spotswood 2011
	Tetiaroa	Arue	Motu Rimatuu	Présent (2020)		Pauline Palmas	B. des Monstriers comm. pers., 12/05/2020
	Mehetia (Meetia)	Taiarapu-Est (Tautira)		Présent (2019)		Jean-François Butaud	J.-F. Butaud comm. pers., 29/04/20
	Raiatea	Tumaraa	Plateau du Temehani Rahi	Présent		Frédéric Jacq	Faulquier 2014
	Scilly				2015	Donatien Tanret	Tanret 2015
Mopelia				2015	Donatien Tanret	Tanret 2015	
Australes	Raivavae				2012	Jean-François Butaud	J.-F. Butaud comm. pers., 29/04/20
	Rapa	Rapa	Baie Anatakuri Nako, zone littorale	Présent (2020)	2020	Ravahere Taputuarai	R. Taputuarai obs.pers., 04/05/2020
			Contrebas des falaises maritimes de Vaitokerau ; crête sommitale Perau–Namuere ; traversière Haurei-Anatakuri ; crête séparant Agairao de Tautu	Présent (2020)	2020	Ravahere Taputuarai	R. Taputuarai obs.pers., 04/05/2020
	Rurutu	Moerai	Environs du mont Manureva (vers 300 m)	Présent (2021)	2021	Pauline Palmas	P. Palmas obs. pers., 04/2021
	Rimatara	Amaru	Plateau Oromana (vers 80 m)	Présent (2021)	2021	Pauline Palmas	P. Palmas obs. pers., 04/2021

déploiement récent de caméras automatisées a permis de photographier des Chats harets sur la piste des Mille Sources (vers 600–700 m) située au-dessus de la vallée de Tuauru au nord-ouest de Tahiti, sur le plateau Maraetia (vers 800 m) situé dans le fond de la vallée de Punaruu au centre de l'île de Tahiti, ainsi que sur deux îles de l'archipel des Australes (Rimatara vers 80 m et Rurutu vers 300 m).

## Impacts causés par les espèces

### Chiens domestiques

Les Chiens domestiques seraient directement à l'origine de l'extinction de 11 Vertébrés, dont six espèces d'Oiseaux endémiques insulaires du Pacifique (Doherty *et al.* 2017). Au même titre que les Porcs et les rats introduits par les premiers polynésiens, ils auraient contribué à la raréfaction, l'extirpation (extinction locale de populations) ou l'extinction de nombreux autres Oiseaux indigènes et endémiques dans de nombreuses îles du Pacifique (Steadman 2006). Ils sont connus pour avoir eu un impact sur les colonies d'Oiseaux de mer dans l'archipel de Hawaii (Tomich 1986), dont le Puffin de Newell (*Puffinus newellii*) sur l'île de Kauai (Sincok & Swedberg 1969), l'Albatros de Laysan (*Phoebastria immutabilis*),

ainsi que sur l'Oie endémique (*Branta sandwicensis*) (Stone *et al.* 1983 cité par Tomich 1986), mais également sur le pétrel endémique des îles Galápagos (*Pterodroma phaeopygia*) (Tomkins 1985). Leurs impacts sur d'autres Oiseaux endémiques aptères, comme le Cagou (*Rhynchoceros jubatus*) en Nouvelle-Calédonie en forêt montagnarde entre 800 et 1 300 m (Hunt *et al.* 1996), et les kiwis (*Apteryx* spp.) dans l'île nord de Nouvelle-Zélande (Taborsky 1988) sont relativement bien documentés : « *the dog killed 56.3 % of kiwis with transmitters (13 out of 23) [...] and may have killed 500 out of the estimated 900 birds* ».

En Polynésie française, les Chiens domestiques ont été observés pourchassant des Oiseaux de mer nichant au sol (Sternes huppées *Thalasseus bergii* et Sternes fuligineuses *Onychoprion fulcatus*) et des limicoles comme le Pluvier fauve (*Pluvialis fulva*) en zones littorales, comme à Maiao (Société) ou dans certains atolls des Tuamotu.

Leur impact direct sur les pétrels (Pétrel de Tahiti *Pseudobulweria rostrata*), Oiseaux marins nichant dans des terriers en montagne, est documenté sur le plateau du Temehani Rahi sur l'île de Raiatea (Faulquier 2014). Les Chiens pourraient donc avoir été impliqués

dans la prédation d'autres Oiseaux marins nicheurs (pétrels *Pterodroma* spp. et puffins *Puffinus* spp.) dans l'ensemble des îles volcaniques hautes habitées, ainsi que de la Marouette fuligineuse (*Zapornia* (syn. *Porzana*) *tabuensis*), comme rapporté à Mangareva aux Gambier (Holyoak & Thibault 1984), mais également du Paille en queue à brin rouge (*Phaethon rubricauda*) et des fous (*Sula* spp.) qui nichent au sol (Montgomery *et al.* 1980 ; Thibault & Cibois 2017).

Il est très vraisemblable que les Chiens dissuadent les limicoles migrants de fréquenter certaines lagunes car ceux-ci (notamment le Courlis d'Alaska *Numenius tahitiensis*) semblent hiverner préférentiellement sur les îles ou les « motu » où les activités humaines sont occasionnelles ou absentes, c'est-à-dire sans Chien (J.-C. Thibault comm. pers., 19 mars 2020).

La présence de Chiens ensauvagés dans les atolls des Tuamotu pourrait également contribuer, au même titre que les Chats et les rats, à l'extinction locale de colonies d'Oiseaux de mer nicheurs mais également du Chevalier des Tuamotu (*Prosobonia parvirostris*)

et de la Gallicolombe érythroptère (*Alopecoenas erythropterus*) (Thibault & Guyot 1988), deux espèces menacées de disparition (UICN France *et al.* 2015) et légalement protégées en Polynésie française.

Les Chiens domestiques ont également été observés en train de déranger les tortues marines (Tortue verte *Chelonia mydas*, espèce légalement protégée en Polynésie française) lorsqu'elles pondent sur les plages, notamment à Tautira dans la presqu'île de Tahiti Iti et à Temae sur l'île de Moorea, mais sans preuve de prédation directe sur les jeunes tortues sorties des œufs (C. Gaspar comm. pers., 2 avril 2020).

### Chats domestiques

Les Chats marrons seraient impliqués dans la disparition d'au moins cinq espèces d'Oiseaux terrestres appartenant aux genres *Prosobonia* (râle aptère), *Ptilinopus* (pigeon), *Porphyrio* (poule sultane) et *Pomarea* (passereau) (Thibault & Guyot 1988 ; Doherty *et al.* 2016 ; Thibault & Cibois 2017).

En 1849, le missionnaire John M. Orsmond suspecte le Chat d'être responsable de la disparition d'une espèce de râle endémique des îles de la Société (non décrite) « *as they fell easy prey to cats, they are now extinct* » (cité par Newell 2010). « Un autre genre de râle appelé taoe à cause de son cri, vivait dans les buissons près des marécages. Les chats les attrapant très facilement, ils ont aujourd'hui complètement disparu » (Henry 1928 : 397).

De nombreuses espèces d'Oiseaux sont soupçonnées d'être menacées par les populations marronnes de Chats en Polynésie française (Thibault & Guyot 1988 ; Seitre & Seitre 1992), mais la majorité de ces informations ne sont, à ce jour, pas basées sur des données tangibles ou preuves directes. Le faible nombre de données disponibles sur les impacts qu'occasionnent les Chats marrons à la faune insulaire indigène et endémique a constitué un frein à l'élaboration de stratégies de conservation adaptées à cette menace (Meyer *et al.* 2018 ; Palmas *et al.* 2019).

Entre 2009 et 2018, quelques données partielles de régime alimentaire de Chats marrons ont été collectées mais celles-ci sont encore préliminaires ou localisées (îles volcaniques hautes de Moorea et Raiatea dans la Société, et de Ua Huka aux Marquises, atoll soulevé de Niau aux Tuamotu). Hormis sur Niau, les données collectées sont trop réduites ou hétérogènes pour permettre des conclusions solides sur la diversité et l'intensité des impacts associés à ces prédateurs introduits. Celles-ci, ainsi que des témoignages collectés auprès d'ornithologues révèlent néanmoins une prédation des Chats marrons sur l'avifaune, notamment sur au moins deux espèces d'Oiseaux marins : le Pétrel de Tahiti à Moorea (Wilcox & Spotswood 2011) et à Raiatea (Faulquier 2014), la Sterne blanche (*Gygis alba*) à Ua Huka (A. Cibois comm. pers., 25 mars 2020).

Une étude réalisée dans l'atoll de Niau aux Tuamotu (Zarzoso-Lacoste *et al.* 2019) a mis en évidence la prédation de quatre espèces d'Oiseaux dont deux espèces marines indigènes, le Puffin



Pétrel de Tahiti (*Pseudobulweria rostrata*) attaqué par un Chat haret (*Felis catus*). Mont Amatea, île de Tahuata, Marquises, 2009. Photo Jean-Yves Meyer.

de Baillon (*Puffinus bailloni*) (anciennement appelé Puffin d'Audubon *P. lherminieri*) et la Sterne huppée, et deux espèces endémiques terrestres, le Ptilope des Tuamotu (*Ptilinopus coralensis*) et la Rousserole des Tuamotu (*Acrocephalus atyphus*) (Zarzoso-Lacoste *et al.* 2016). Ce travail a également permis de montrer une prédation importante des Chats harets sur les Squamates (geckos et lézards) et les Arthropodes terrestres, essentiellement des Insectes.

Une étude récente menée sur deux îles de la Société (Moorea, Tahiti) et deux îles des Marquises (Ua Huka et Tahuata) met en évidence une prédation sur au moins neuf espèces d'Oiseaux supplémentaires, portant le nombre d'espèces d'Oiseaux indigènes et endémiques dont l'impact des Chats harets est avéré en Polynésie française à 13 (Palmas *et al.* 2019, 2023). Au total, ce sont huit espèces endémiques qui sont aujourd'hui documentées pour être consommées par les Chats harets en Polynésie française : le Ptilope des Tuamotu et la Rousserole des Tuamotu (Zarzoso-Lacoste *et al.* 2016, 2019), le Ptilope de Dupetit Thouars (*Ptilinopus dupetitthouarsii*), le Ptilope de la Société (*Ptilinopus purpuratus*), la Rousserole des Marquises du Nord (*Acrocephalus percernis*), le Monarque iphis (*Pomarea iphis*), le Lori ultramarin (*Vini ultramarina*), la Salangane des Marquises (*Aerodramus ocistus*) (syn. *Colocallia ocista*) (Palmas *et al.* 2019.). La menace est très élevée sur Ua Huka, indemne de Rat noir (*Rattus rattus*), où les Chats harets sont très abondants et consomment des espèces d'Oiseaux menacés de disparition dont le Monarque iphis endémique de l'île (classé (EN) sur la liste rouge mondiale) et le Lori ultramarin, perruche endémique des Marquises (classé (CR) sur la liste rouge mondiale) (UICN France *et al.* 2015).

## Actions spécifiques de recherche, de conservation et de gestion

### Chien domestique

Aucune étude scientifique n'a encore été menée sur la répartition et l'abondance des Chiens ensauvagés, féraux ou marrons dans l'ensemble des îles de Polynésie française, ainsi que sur l'importance de leurs impacts sur la biodiversité terrestre, notamment sur l'avifaune indigène et endémique. De même aucune mesure de gestion de ces prédateurs n'a encore été mise en place en Polynésie française, à part des campagnes ponctuelles de stérilisation des Chiens errants dans certaines îles de la Société (Bora Bora notamment).

### Chat domestique

Les îles de Polynésie française font partie des zones géographiques déficitaires en informations et données sur les Chats harets que la communauté scientifique appelle à combler rapidement du fait des enjeux de conservation exceptionnels (Medina *et al.* 2011 ; Palmas *et al.* 2017 ; Spatz *et al.* 2017). En effet les îles de Polynésie française font partie de l'un des 36 points chauds de la biodiversité au monde (« *Polynesia-Micronesia Hotspot* » ; Myers *et al.* 2000). Elles abritent une biodiversité unique, notamment pour l'avifaune avec une majorité d'espèces endémiques dont beaucoup présentent des effectifs réduits, une distribution très

localisée et des tendances marquées à la raréfaction (Thibault & Cibois 2017). Cette biodiversité est aujourd'hui particulièrement menacée par la présence de prédateurs envahissants parmi lesquels les Chats harets.

Sur l'île de Fatu Hiva située dans le groupe sud des Marquises, des mesures de lutte contre les populations de Chats harets sont mises en place de manière continue depuis 2010 par la Société d'ornithologie de Polynésie (SOP-Manu). En effet, cette île abrite une population relictuelle du Monarque de Fatu Hiva (*Pomarea whitneyi*), Oiseau endémique de l'île et classé « en danger critique » d'extinction (UICN France *et al.* 2015), et espèce légalement protégée en Polynésie française. La population compte aujourd'hui moins d'une trentaine d'individus alors que l'espèce était encore commune au début des années 2000. Des actions de gestion ont d'abord porté sur le Rat noir et le Rat polynésien en 2008, considérés comme la principale menace pour la survie de cette espèce, puis sur le Chat haret dès 2010 (Ghestemme *et al.* 2019). En 2016, les efforts de contrôle du Chat domestique ont été significativement augmentés en termes de surface traitée. L'augmentation du nombre de Chats contrôlés coïncide avec une meilleure survie des jeunes après l'envol. Les mesures de lutte contre ces prédateurs envahissants continuent d'être menées par la population locale avec une amélioration des outils utilisés et une augmentation des surfaces traitées. À plus long terme, une éradication multispécifique (de l'ensemble des prédateurs) est envisagée sur l'ensemble de l'île. Elle serait techniquement possible bien que très difficile et coûteuse (Saunders 2013). La première étape, qui consiste à faire accepter l'élimination des Chats et des rats par la communauté locale, est en cours (Boudjelas 2018).

En compléments de ces mesures, la SOP-Manu a également stérilisé 102 Chats domestiques après discussion et accord avec les habitants (Ghestemme *et al.* 2019). Cette opération a été menée dans les villages de l'île et notamment dans le village d'Omoa qui se situe à moins de 3 km des premiers domaines de Monarques de Fatu Hiva, distance pouvant facilement être parcourue en 24 heures par un Chat domestique en liberté (Hervias *et al.* 2014 ; Cove *et al.* 2017). Cette mesure permet de limiter le nombre de naissances et ainsi de nombreuses nuisances liées à la prolifération de Chats domestiques ou semi-errants dans le village mais également à la migration et la reproduction de ces individus domestiques avec la population de Chat haret (Reichler 2009 ; Stavisky *et al.* 2012).

Sur l'île de Niau, atoll situé dans la partie ouest de l'archipel des Tuamotu, des mesures de lutte contre les populations de Chats harets sont menées depuis 2014. En effet, cette île abrite le Martin-chasseur des Gambier (*Todiramphus gambieiri*), Oiseau endémique de l'île classé « en danger critique » d'extinction (UICN France *et al.* 2015) et espèce légalement protégée en Polynésie française. En 2014, une première campagne de lutte a été menée par la SOP-Manu en collaboration avec l'association locale « Vaitamae » afin de contrôler les populations de Chats harets présents dans le tiers sud-est de l'île, zone la plus densément occupée par le Martin-chasseur. Cette première campagne a



Chat haret (*Felis catus*) observé dans la vallée Anatakuri Nako. Île de Rapa, Australes, 2020. Photo Ravahere Taputuarai.

été poursuivie de manière discontinue jusqu'à 2018 par la population locale (Ignace 2019).

Des opérations de gestion des populations de Chats haret de plus petite échelle et très localisées sont menées où l'ont été par le passé sur l'île de Raiatea (plateau du Temehani Rahi, F. Jacq comm. pers., 3 avril 2020) et dans plusieurs vallées de Tahiti

(vallées de Orofero et Papehue dans la commune de Paea) pour protéger le Monarque de Tahiti (*Pomarea nigra*) (T. Gesthemme comm. pers., 28 novembre 2019), espèce « en danger critique » d'extinction (UICN France *et al.* 2015) et légalement protégée en Polynésie française.

Jean-Yves Meyer, Pauline Palmas